

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 13 octobre 2025

Étaient présents : Mme Emilie DUPREY, Maire – M. Gilbert ARRIVÉ, Mme Jocelyne GUIBERT, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLÉ, M. Patrick PERDRIAU, les adjoints – Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée – M. Julien GUILLON, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Christelle BRILLAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Isabelle LACREUSE, M. Antoine SANTOS, M. Cyril DROUIN, M. Pascal BROCHARD, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme Jacqueline BLAIN qui donne pouvoir à M. Patrick PERDRIAU, Mme Judith MONTAUBAN qui donne pouvoir à Mme Bernadette MARTINEAU, Mme Christelle SOURISSE qui donne pouvoir à Mme Sonia LAUTRU, Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à Mme Christelle BRILLAUD.

Défense incendie – demande de fonds de concours

Plusieurs poteaux d'incendie présents sur la commune ne répondent plus aux prescriptions techniques actuellement exigées pour assurer la desserte en défense extérieure contre l'incendie (DECI). À l'échelle nationale, les règles d'organisation et d'aménagement des points d'eau incendie (P.E.I.) se sont précisées ces dernières années via les règlements départementaux de DECI et les guides techniques des SDIS. Concrètement, la mise en conformité peut passer soit par le renouvellement de poteaux normalisés (si le diamètre de la canalisation d'eau le permet), soit par la création de points d'eau artificiels (citerne souples ou enterrées notamment) ou par la remise en état / curage de fosses existantes pour permettre l'aspiration par les engins des sapeurs-pompiers.

4 actions en village sont prévues pour répondre aux exigences, à savoir :

- Curage et remise en état de la fosse de la Joussetière
- Curage et remise en état de la fosse de la Noirbretière
- Installation d'une citerne souple au Chêne
- Installation d'une citerne enterrée à la Chemairière.

Le montant de cette mise aux normes s'élève à 35 570,36 €. Afin de financer ce projet, la commune va solliciter un fonds de concours de la Communauté de Communes de Saint-Fulgent – Les Essarts à hauteur de 17 500,00 €, le reste à charge pour la collectivité serait donc de 18 070,36 €.

Convention avec le SyDEV pour éclairage public

Depuis 2021, pour compenser la hausse des coûts d'électricité, le SYDEV a lancé 4 actions :

- l'optimisation des temps d'allumage (2022-2023) ;
- le remplacement des lampes classiques par des lampes LED (2023-2028) ;
- le remplacement des luminaires type « boule » (2023-2025) dans le cadre du dispositif fonds vert.
- le rétrofit LED (2023-2025)

Sur la commune des Brouzils, il reste 20 luminaires type « boule » : 11 rue Clémenceau, et 9 autour de l'EHPAD et des foyers Soleil. Par convention, le SyDEV propose le remplacement des 11 boules de la rue Clémenceau considérant que le quartier des foyers Soleil sera restructuré à terme et que les éclairages pourront être diminués et/ou déplacés.

Le coût restant à charge pour la commune s'élève à 5 209 € (participation SyDEV de 70%).

Régularisations foncières – voiries

Village de la Canquetière

Bien qu'ayant un usage de desserte publique depuis de nombreuses années, la voirie du village de la Canquetière est implantée sur plusieurs parcelles appartenant à des propriétaires privés. Afin de régulariser cette situation et de sécuriser juridiquement l'usage public de cette voie, il est proposé que la commune procède à l'acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles et des réseaux qui s'y trouvent. La commune prendra les frais de notaire à sa charge, aucun frais de géomètre ne sera nécessaire.

À l'issue de cette acquisition, lesdites parcelles seront classées de plein droit dans le domaine public routier communal, à compter de la signature de l'acte notarié.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette acquisition.

Village de l'Andoucière

Un propriétaire au lieu-dit de l'Andoucière, a sollicité la Mairie afin d'examiner la possibilité de récupérer la portion de voirie communale qui traverse actuellement sa propriété. Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le principe du déclassement de cette portion de voirie, puis sur sa cession afin de la faire sortir du domaine public communal. L'acquéreur prend à sa charge les frais liés à l'opération (géomètre et notaire).

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette cession.

Lotissement La Croix Carron 2 – financement

Les travaux de viabilisation du lotissement de la Croix Carron 2 vont démarrer d'ici la fin de l'année 2025. Compte tenu du coût des travaux relatifs à la tranche n°1 de viabilisation, il y a lieu de recourir à l'emprunt. Plusieurs organismes bancaires ont été sollicités afin de contracter un emprunt de 1 100 000 € In Fine sur 5 ans et sans indemnités de remboursement anticipé.

Après analyse des propositions, le Conseil Municipal retient celle du Crédit Agricole proposant un taux fixe de 3,18%.

École publique des Tilleuls – participation des communes de résidence : année scolaire 2024/2025

Le compte d'exploitation de l'école publique des Tilleuls pour l'année scolaire 2024/2025 fait ressortir un coût total annuel de fonctionnement pour la commune de 51 839,50 €. Le nombre d'enfants scolarisés au 1er janvier 2025, qui sert de référence pour l'année scolaire est de 70.

La répartition par communes de résidences de ces 68 enfants :

- commune des Brouzils : 62 enfants
- commune de Chauché : 1 enfant
- commune de la Rabatelière : 1 enfant
- commune de la Copechagnière : 6 enfants

Le Conseil Municipal a décidé, après délibération, de fixer le montant de la participation moyenne demandée par enfant à **740,56 €** (738,82 € l'année précédente) et de solliciter auprès des communes d'origine, les sommes suivantes :

- commune de **Chauché** : 740,56 €
- commune de **La Rabatelière** : 740,56 €
- commune de **La Copechagnière** : 4 443,36 €

Location des salles – tarifs 2026

Sur proposition de la commission finances, le Conseil Municipal a décidé de reconduire les tarifs de location des salles de l'année 2025 pour l'exercice 2026. Seul le forfait ménage de la salle du Prieuré passe de 30 à 50 €.

Tarifs consultables sur le site internet de la mairie.

Droit de Prémption Urbain

Madame Le Maire fait savoir aux membres du Conseil Municipal qu'elle n'a pas fait usage du droit de préemption qui lui est délégué pour les propriétés suivantes :

ADRESSE	RÉF. CADASTRALE	ADRESSE	RÉF. CADASTRALE
12 route de la Forêt	AE 212	14 rue du Prieuré	AB 196
9 rue du Jardin	AB 279		

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 17 NOVEMBRE 2025 À 20H EN MAIRIE



Pour être en conformité avec le règlement européen général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD), la commune ne publiera plus les adresses dans l'onglet état-civil.



Nous accueillons avec joie la naissance de...

Noah MENARDEAU, 11 septembre



Avec tristesse nous vous faisons part du décès de...

Henri SAUVÊTRE, 21 septembre

Jeannine RENAUD, née BRUNELIERE, 14 octobre



Tous nos vœux de bonheur aux mariés ...

Sophie JARC et Jonathan LAUNAY, 13 septembre

INFORMATIONS PRATIQUES

Votre future médiathèque « La Cabane »

Votre future médiathèque « La Cabane » prend forme jour après jour. Tandis que le chantier se termine, nous sommes heureux de vous dévoiler le nouveau logo.



Pour vous faire patienter, voici les grandes étapes à venir :

Fin novembre	Livraison du bâtiment
Mi-décembre	Livraison du mobilier
Vendredi 19 décembre (de 17H30 à 19H)	Dernière permanence de la bibliothèque actuelle
Fin décembre / début janvier	Déménagement des livres
Janvier 2026	Installation des différents espaces et tests
Samedi 31 janvier 2026	Porte ouverte de la médiathèque

Pour information : la bibliothèque est un lieu ouvert à tous. Vous pouvez y venir pour lire et échanger sans abonnement. L'abonnement est gratuit et permet d'emprunter des livres, revues, DVD, livres audios etc. dans les 13 médiathèques du réseau : [Accueil - Réseau des médiathèques](#)

Associations – dates de manifestations pour le calendrier 2026

Mesdames, Messieurs les président(e)s des associations des Brouzils,

Dans le cadre de la conception du nouveau calendrier communal 2026, la mairie des Brouzils souhaite connaître les évènements prévus par votre association pour l'année 2026. Vous pouvez les transmettre à o.percelay@les-brouzils.fr.

Mutuelles communales

La commune des Brouzils propose à tous les habitants une mutuelle communale afin de favoriser l'accès à une complémentaire santé de qualité, de proximité et à un tarif qui se veut préférentiel.

Pourquoi une mutuelle communale ?

La mutuelle communale est une mutuelle comme les autres. La commune ne joue qu'un rôle d'intermédiaire, afin d'obtenir les conditions les plus avantageuses pour tous les habitants qui souhaitent y souscrire, c'est une mutuelle collective et facultative. La commune a signé une convention de partenariat. La seule contrepartie demandée à la commune est de relayer la communication des partenaires.

Qui peut y prétendre ?

Elle peut être proposée à toute personne résidant sur la commune et qui ne dispose pas de mutuelle obligatoire dans le cadre de son emploi salarié. Elle est destinée aux étudiants, aux indépendants, aux retraités, aux chômeurs, aux employés territoriaux, aux intérimaires, aux familles.



Deux compagnies d'assurance ont été retenues :

- MUTUALIA GRAND OUEST, contact : Magalie FORTIN, 06.66.47.66.98
- AXA France SAINT-FULGENT, contact : Messieurs CAILLAUD et MULLOT, 02.51.42.60.26



Depuis 10 ans, la commune des Brouzils fait partie de l'association intercommunale Solidarité Transports. Le nombre d'adhésions de personnes de plus de 60 ans à transporter ne cesse d'augmenter.

Pour mener à bien toutes les missions qui nous sont demandées, nous souhaitons étoffer notre groupe de chauffeurs bénévoles.

Si vous êtes jeune retraité et que vous souhaitez donner de votre temps libre pour accompagner les personnes adhérentes et créer avec elles des liens sociaux lors des rendez-vous médicaux, des visites familiales, des courses ou des moments de détente, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Vos missions se feront bien dans un cadre bénévole, mais vos frais de véhicule seront couverts par une indemnisation suivant un barème kilométrique validé par le Conseil d'Administration.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires sur le fonctionnement, vous pouvez appeler :



La Mairie au 02 51 42 91 04 ou

Bernadette Martineau (réfèrent chauffeurs) au 06 40 16 83 97.

ÉVÈNEMENTS

La Joséphine, 90 personnes pour un départ groupé

Dans le cadre « d'Octobre Rose », 90 participant(e)s se sont rassemblé(e)s au centre de secours le dimanche 5 octobre pour une marche de 5 kms, départ groupé, à l'initiative de la Municipalité en partenariat avec les sapeurs-pompiers et les randonneurs de Grasla.

Avant le départ, les marcheurs(es) ont pu bénéficier d'un éveil musculaire collectif proposé par Céline PIVETEAU « Nourris ta santé ».



Un moment de convivialité, offert par la Municipalité, a clôturé ce rendez-vous sportif et solidaire.

Foire à la Mogette, 47^{ème} édition



Organisée par l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) de l'école Pierre Monnereau, la 47^{ème} édition de la Foire à la Mogette qui a eu lieu le dimanche 12 octobre, a accueilli un très grand nombre de visiteurs.

Le public a pu apprécier les nombreuses animations qui se sont déroulées tout au long de la journée avec la banda des Musiciens de Grasla, les danseuses de L'Danse, Niglotte (duo chanteuse & accordéoniste), le battage à l'ancienne, le marché artisanal, le spectacle clownesque « Artisans Rêveurs » et le concert du groupe New Air.



Les festivités se sont terminées par le traditionnel spectacle pyrotechnique offert la municipalité.

MERCI à toute l'équipe organisatrice de l'OGEC ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cet évènement inscrit au patrimoine festif local.

Les randonneurs de Grasla à Biarritz



Les randonneurs de Grasla sont partis en voyage à Biarritz du 20 au 27 septembre. Ils ont pu découvrir le pays basque accompagné d'un guide de randonnées, de Bidart à St Jean de Luz en passant par Bidarray, Saint-Jean Pied de Port, le col d'Ibardin, et bien sûr l'ascension de la Rhune. Une randonnée autour de Sare leur a permis de découvrir le village de Luis Mariano.

La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Gym de Grasla – don Ligue contre le cancer



Pour rappel, l'assemblée générale des Randonneurs de Grasla aura lieu le jeudi 11 décembre à 10h à la Pastourelle.

La classe 80 a fêté les 65 ans



Le 18 octobre, 62 personnes nées en 1960, originaires des Brouzils ou résidant actuellement sur la commune, se sont retrouvées pour fêter comme il se doit les 65 ans à la salle Festivale.

Le succès de cette journée réside dans l'ambiance chaleureuse, les souvenirs partagés, et la convivialité autour d'un banquet concocté par le Domaine de la Bretonnière.



À VOS AGENDA

Générations Actives – mini-concours et jeux divers



Après la trêve estivale habituelle, l'activité « **mini-concours** » a repris en octobre 2025 pour une nouvelle saison, jusqu'en avril 2026. Notez sur vos agendas le planning des rencontres **le 1er jeudi de chaque mois**, soit le : 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre, 8 janvier, 5 février, 5 mars et 2 avril.

C'est un temps convivial qui se termine par un goûter. Les horaires restent inchangés : 14H30 à la salle du Prieuré. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer un bon moment de convivialité. Vous pouvez éventuellement emporter vos propres jeux de société.

Prochain rendez-vous le 6 novembre. À bientôt !

Infos : Chantal ARNAUD (06 81 64 24 99) ou Michelle SAUVAGET (06 31 25 86 73).



L'Union Nationale des Anciens Combattants et Soldats de France des Brouzils vous invite à la **commémoration du mardi 11 novembre**, marquant la fin de la 1^{ère} guerre mondiale. Vous êtes tous invités à nous rejoindre pour cette cérémonie.

Programme :

- 9h30 – Messe pour la Paix à l'église de Chavagnes-en-Paillers, en souvenir des morts de la grande guerre, avec la présence des porteurs de drapeaux des communes du Pays de St Fulgent.
- 10h45 - Cérémonie place du Prieuré pour tous les Brouziliens. Remise de médailles et allocutions.
- 11h30 - Défilé vers le cimetière au Monument aux Morts pour la cérémonie protocolaire, avec dépôt de gerbe et allocutions.
- 12h - Pot de l'amitié offert par la municipalité à la caserne des Pompiers.

Ce rassemblement est une étape obligatoire pour les enfants suivant le passeport du civisme.

« N'oublions pas le passé pour construire l'avenir »



Fête de la SAINTE-CECILE
Samedi 22 Novembre 2025

Les **Musiciens de Grasla** vous invitent à partager un vin d'honneur à l'occasion de la fête de la patronne des musiciens.

Place de La Festivale aux Brouzils.

A partir de 18h00

Venez nombreux... On vous y attend !!!

Banquet des 40 ans

À tous nos conscrits de la 85, nous vous informons que notre banquet des 40 ans aura lieu le **samedi 21 mars 2026**. Si vous êtes intéressé(e) pour participer à cette soirée, merci d'envoyer un message à l'adresse : banquet85lesbrouzils@gmail.com. Donnez-nous votre nom, prénom et numéro de téléphone pour que nous puissions revenir vers vous.

MANIFESTATIONS

UNC	Commémoration	<i>Mardi 11 novembre</i>	Le Prieuré
Théâtre de Grasla	Représentation	<i>S/D 15 et 16 novembre</i>	La Pastourelle
Les musiciens de Grasla	Sainte-Cécile	<i>Samedi 22 novembre</i>	La Festivale
Théâtre de Grasla	Représentation	<i>S/D 22 et 23 novembre</i>	La Pastourelle
Théâtre de Grasla	Représentation	<i>V/S 28 et 29 novembre</i>	La Pastourelle
Municipalité x Comité des Fêtes	Anim'Noël	<i>Samedi 6 décembre</i>	Espace Brosilis